

LES GUIDES DU SERVICE OSE

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

EFFECTUER UNE ANNÉE DE CÉSURE

Préparer sa césure à l'Université Marie et Louis Pasteur

SERVICE ORIENTATION STAGE EMPLOI

La césure est un dispositif, qui te permet de suspendre ta formation pendant minimum un semestre universitaire, maximum deux semestres consécutifs.

- **Objectif ?** Enrichir ton parcours universitaire, professionnel et personnel
- **Comment ?** En effectuant une demande de césure à ton établissement
- **Pourquoi ?** Acquérir des compétences et vivre une expérience unique/utile



AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

- développer tes compétences
- vivre une expérience enrichissante
- conserver ton statut d'étudiant
- garantir ta place en année supérieure



OBLIGATIONS DE L'ÉTUDIANT

- valider l'année qui précède ta césure
- être accepté dans l'année supérieure
- présenter un projet conforme aux modalités de ta césure
- être inscrit à l'université



QUE FAIRE PENDANT UNE CÉSURE ?

En France ou à l'étranger :

- un service civique
- un volontariat (CES, VIA/VIE, VSI, SVE)
- un engagement bénévole
- un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur
- Un emploi
- Une formation
- Un stage

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



En amont, **le service Orientation Stage Emploi (OSE)** t'accompagne dans la préparation de ton projet de césure et la réalisation du dossier. Pour t'aider, nous te recommandons de prendre rendez-vous avec un chargé d'insertion professionnelle du service OSE.

Durant la césure, l'accompagnement pédagogique est assuré soit :

- Par un tuteur-enseignant, membre de l'équipe pédagogique, notamment si ton projet a un lien avec ta formation initiale,
- Par un chargé d'insertion professionnelle du service Orientation Stage Emploi, lorsque la période de césure est sans lien avec ta formation mise en suspens,
- A l'issue de la césure, tu réalises un bilan de l'année avec ton référent afin de valoriser et de capitaliser sur les compétences acquises,
- La césure peut donner lieu à l'attribution d'ECTS,
- Les modalités de l'accompagnement, liant l'établissement et l'étudiant, sont intégrées au contrat pédagogique que tu signes lors de sa demande de césure.

FOIRE AUX QUESTIONS

Lors d'une césure, est-ce que j'ai droit à ma carte étudiante ?

Oui, en tant qu'étudiant tu restes inscrit au sein de ton établissement pendant la période de césure.

Est-ce que je paye des droits de scolarité pendant la césure ?

Oui, tu dois t'acquitter des droits de scolarité au taux réduit.

Si tu es concerné, tu dois également t'acquitter de la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus).

En période de césure, est-ce que je peux bénéficier de la bourse sur critères sociaux ?

Oui, mais sous conditions (voir lien dans rubrique « ressources utiles »).

Est-ce que la période de césure donne droit à des crédits ECTS ?

Oui, la période de césure peut donner lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Est-ce que je peux commencer mes études par une césure ?

Oui ! Il faut le signaler dans le dossier Parcoursup puis faire une demande auprès de ton futur établissement.

Est-il possible de faire plusieurs césures ?

Il est possible de faire une césure par cycle d'études : une en licence, une en master et une en doctorat.

LA CÉSURE À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR

La césure n'est pas de droit. Une commission va étudier ta demande. C'est celle-ci qui va accorder ou non la césure, en fonction des critères fixés.

1. Se rendre sur adullact et compléter le dossier en ligne

Etudiant :



Renseigne ton dossier sur <https://demarches.adullact.org/commencer/demande-de-césure-au-sein-de-l-universite-marie-et>

Lycéen :



Notifie ta volonté de réaliser une césure sur Parcoursup puis clique sur le lien ci-dessus et renseigne le dossier

2. Compléter le dossier en ligne et téléverser les pièces justificatives demandées

3. Trouver un tuteur

Si le projet a un lien avec ta formation :



Sollicite un enseignant de ta composante

Si le projet n'a pas de lien avec ta formation :



Contacte le service orientation stage emploi (OSE) de l'Université Marie et Louis Pasteur : ose@umlp.fr

4. Signer et faire signer par le tuteur le contrat pédagogique

La composante se charge de faire signer le responsable pédagogique (si différent du tuteur) et le directeur de composante.

5. Téléverser le contrat pédagogique et soumettre le dossier en ligne

6. Étude de la demande par la commission de césure : 5 commissions par an



Notification de validation ou de refus.



Tu peux à tout moment contacter le service OSE pour être accompagné.



Tu peux assister aux ateliers dédiés à la césure proposés par le service OSE tout au long de l'année.



TÉMOIGNAGE



Bruno, étudiant en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives, a fait une césure au cours de son cursus universitaire. Il nous parle de son expérience.

Présente toi en quelques mots !

Je suis Bruno, j'ai 21 ans je suis en STAPS et j'ai fait une césure entre ma L2 et ma L3.

Quand et pourquoi as-tu fait le choix de faire une année de césure ?

Quand ? : J'ai fais ce choix durant le second semestre de L2, en mars-avril.

Pourquoi ? : Réaliser cette césure en fin de L2 permettait d'être déjà intégré dans l'université mais de ne pas être trop loin dans les études non plus. Je voulais apprendre le portugais, la COVID annonçait une année compliquée... autant partir !

Qu'as-tu fais durant cette année ?

Je suis parti sur l'île de Madère au Portugal dans une famille pour faire du Wwoofing. C'était une famille Franco-brésilienne je pouvais donc facilement communiquer même si je ne parlais pas très bien portugais à mon arrivée. J'ai essentiellement travaillé dans les cultures biologiques (concept du Wwoofing). J'ai réfléchi sur mon avenir.

Que t'a apporté cette expérience ?

Savoir parler portugais et tenir des conversations sans problème, des connaissances dans l'agriculture biologique et des réponses sur les différents projets futurs pour moi.

Raconte-nous un moment marquant de ton année !

Recevoir un colis avec de la nourriture de France... c'est que lorsqu'on est loin qu'on oublie qu'on mange trop bien...

Quels conseils donnerais-tu à un étudiant qui hésite à faire une année de césure ?

Prendre le temps de réfléchir et en discuter avec différentes personnes à l'université pour être bien accompagné dans les démarches. Mais ne pas le prendre trop non plus, il n'y a pas 1000 opportunités de le faire dans sa vie !

Quel était l'avis de tes parents concernant cette année ?

Mes parents étaient totalement pour cette aventure enrichissante et m'ont encouragé à cela.

Et après ?

Pour le moment je ne me suis pas réinscrit à la fac. Je me prépare pour le concours des pompiers professionnels, qui est assez exigeant. J'ai donc décidé de mettre toutes les chances de mon côté et de me préparer à fond pour les différentes épreuves. En parallèle je vais également m'engager en tant que pompier volontaire.

RESSOURCES UTILES

- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid34333/la-cesure.html>
- <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

- Le code de l'éducation, notamment ses articles L. 611-12 et D. 611-13 à D. 611-20

- Le décret n° 2018-372 et circulaire n° 2019-030 du 10-4-2019 relatifs à la mise en oeuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics.

SERVICE ORIENTATION STAGE EMPLOI

36A, avenue de l'Observatoire

25000 BESANCON

ose@umlp.fr

ose.umlp.fr

03 81 66 50 65

The logo for the 'ose' service, featuring the letters 'ose' in white lowercase font inside a red circle.

- **Conseils en orientation, réorientation et insertion professionnelle** : RDV individuels par visio, téléphone ou présentiel
- **Aide à la réussite** : Césure, Nouveau Cap, journées d'intégration, unités d'enseignement libre (UEL) stages, ambassadeurs...
- **Ateliers collectifs** sur la poursuite d'études, l'entrée sur le marché du travail ou encore le bien-être
- **Espaces d'informations** : capsules vidéos, brochures, site internet...
- Alimentation **du réseau Alumni** : offres de stages, emploi, alternance, actualité, ressources...

Permanences

- MDE Bouloie Besançon
- UFR SLHS Besançon
- UFR SANTÉ Besançon
- IUT Belfort – Montbéliard
- UFR STGI Belfort – Montbéliard